



Jean-Claude LECHANOINE, Président CCI Normandie

Débat public, parc éolien en mer de Couseulles-sur-Mer
réunion thématique du 15 mai 2013 :
« Impacts économiques, emplois, filières industrielles »



Ambition :

La Normandie doit affirmer sa place dans la constitution d'une filière française des énergies marines renouvelables



Enjeu national :

- Porter à 23 % la part d'énergies renouvelables dans la consommation globale d'énergie d'ici à 2020, dont $\frac{1}{4}$ pour l'éolien,
- le gouvernement s'est engagé à atteindre une production de 6 000 mégawatts (MW) en mer.

Enjeu régional :

- la Normandie, à elle seule, va disposer d'une puissance de 948 MW (498 pour Fécamp et 450 pour Courseulles-sur-Mer) et davantage demain avec le projet du Tréport.
- Les projets normands s'inscrivent dans une logique française impliquant des déploiements en Bretagne et dans les Pays-de-Loire

1. Pour un potentiel de développement de marchés

Les projets de parcs éoliens en mer sont une opportunité de développement commercial pour les entreprises industrielles de la sous-traitance et de la co-traitance :

- les producteurs d'éoliennes développent leurs marchés sur de nouveaux territoires et doivent par conséquent faire appel aux savoir-faire locaux.
- ils doivent également diversifier leurs sources d'approvisionnement pour diminuer leur coût (stratégie de diversification de leur portefeuille de fournisseurs de composants industriels).

Important : ne pas négliger les marchés connexes qui vont se développer pendant et après le chantier (hôtellerie, activités touristiques...).



2. Pour le maintien du tissu industriel existant et la diversification du mix client

Le secteur industriel étant le premier consommateur d'électricité, les énergies apparaissent aujourd'hui au cœur du maintien en Normandie d'un tissu industriel fort.



3. Pour le positionnement de la Normandie comme région phare en matière d'approvisionnement d'énergie

Des atouts considérables :

- savoir-faire industriel performant, qualité des infrastructures portuaires...

Un positionnement national sans équivoque de l'Energie :

- 1ère région énergétique française (3 centrales nucléaires, 1 usine de retraitement, leader dans le raffinage de pétrole).

4. Pour la préservation et le développement d'une main d'œuvre de qualité

L'apport des marchés de l'éolien va permettre de garder en région des salariés qui travaillent aujourd'hui sur de grands chantiers et prendre leur relais en matière d'emploi :

✓ EDF estime à 700 salariés la ressource locale démobilisée de l'EPR de Flamanville et à disposition de l'éolien offshore et de l'hydrolien.

La maintenance des sites permettra d'enraciner tout ou partie des métiers (mécanique, travail des métaux, management, ingénierie...).

5. Pour le renforcement des compétences et de l'innovation en région



CCI NORMANDIE

l'éolien en mer est source d'évolution et d'innovation en matière de conception et de fabrication :

✓ un effet dynamique sur le reste de l'industrie.

Maintenir la main d'œuvre en région :

✓ l'éolien va apporter de nouveaux métiers et faciliter pour nos jeunes formés en région la possibilité d'y travailler.



- 
- ✓ 2 filières dans le domaine des énergies (Energies Haute-Normandie et Nucleopolis)
 - ✓ 2 clusters (Ouest Normandie Énergies Marines et Dieppe Méca Énergies) adossés à des filières complémentaires (Logistique Seine-Normandie, Fédération des Clubs Logistiques Basse-Normandie et Normandie AéroEspace) ;
 - ✓ Une tradition industrielle normande performante et structurée pour la sous-traitance des grands composants éoliens (métallurgie, chaudronnerie, mécanique, BTP...) ;
 - ✓ Une filière normande de l'énergie composée d'un vivier de compétences de plus de 26 000 emplois et de 1 700 établissements ;
 - ✓ Un outil de formation qui existe déjà en partie (Esigelec, Insa, laboratoire Greah...) ;
 - ✓ Un savoir-faire et une expertise reconnus dans la R&D et l'innovation (grand réseau de recherche « Energie-électronique-matériaux », projet WIN, ...) ;
 - ✓ 6 infrastructures portuaires de qualité (Cherbourg, Le Havre, Caen, Dieppe Fécamp et Le Tréport) et une possibilité, pour certaines plateformes, d'accueillir des navires aux dimensions inhabituelles.

Les acteurs du développement économique s'engagent aux côtés des entreprises

Depuis de nombreuses années, les CCI de Normandie sont impliquées dans le développement des énergies renouvelables.

Les CCI, aux côté des acteurs du développement économique régional, se sont données un triple objectif :

- Favoriser la création de parcs éoliens en mer ;
- Faciliter l'implantation d'activités industrielles liées au secteur de l'énergie ;
- Organiser les rencontres entre les entreprises normandes et les donneurs d'ordre dans le but d'acquérir des parts de marchés.



Vigie Business, un outil de qualification et de mise en relation des entreprises

- ✓ 800 membres dont plus de 600 entreprises intéressées, à ce jour, par l'éolien et l'hydrolien.
- ✓ mise en relation de plus de 1 200 entreprises lors de réunions de présentations des grands acteurs de l'éolien (EDF EN, SIEMENS, WPD, GDF SUEZ, VINCI, ALSTOM, Compagnie de Vent, AREVA...),
- ✓ rencontre de plus de 300 entreprises avec les services achats et référencement de ces donneurs d'ordres.



Un accompagnement des entreprises à l'international

CCI international a accompagné une trentaine d'entreprises en Irlande (Salon des Énergies renouvelables), en Autriche (EWEA) en Grande-Bretagne (Thanet) et en Allemagne (découverte des sites éoliens en activités).



Une présence événementielle afin de sensibiliser aux atouts de l'éolien

- CCI Normandie organisera le 19 juin au Havre des rencontres d'affaires avec le fabricant allemand d'éoliennes Siemens.
- Les 1er et 2 octobre 2013, au Havre, la CCI Normandie sera partenaire du 3ème colloque national de l'éolien organisé par le Syndicat des Énergies Renouvelables (SER) : 700 participants issus de toute l'Europe se sont donnés rendez-vous.
- La prochaine convention internationale des EMR, Thetis sera organisée à Cherbourg en partenariat avec les CCI.
- Les CCI développent une collaboration avec le SER dans le cadre de Windustry 2.0 pour faciliter la montée en compétence des entreprises.



CCI NORMANDIE

